



CSE C du 12 mai 2020 PSA RETAIL France SAS LA DIRECTION « *PERSISTE ET SIGNE* » ...

Depuis plusieurs semaines la CFE-CGC s'acharne à réclamer l'engagement de discussions sur les modalités de rémunération d'après dé-confinement des Commerciaux.

Pour la CFE-CGC, seule une motivation entière et sans réserve de toutes et de tous permettra la relance qui s'impose comme une urgence pour la survie de l'entreprise, la préservation de nos emplois.

Force est de constater que si la direction a écouté le contenu de nos demandes, **notamment sur l'absolue nécessité de fixer un minimum garanti** durant les premiers mois de reprise (*défini à 75% du salaire de référence Brut des douze derniers mois*), elle est restée sourde à nos revendications pour une simplification et une visibilité instantanée du salaire.

Compte tenu de la décision, unilatérale de la direction et de la situation imprévisible des marchés, la CFE-CGC a réclamé un premier bilan début juin sans l'obtenir.
Aussi, nous vous sollicitons afin que vous nous communiquiez vos expériences, et ainsi mesurer les conséquences du dispositif pour le cas échéant demander des correctifs.

**La CFE-CGC, dénoncera si nécessaire une règle de calcul qui s'avérerait inappropriée au contexte durant cette période critique.
Entre autre, il serait inconcevable qu'une majorité du personnel intéressé ne perçoive qu'un minimum défini par la direction.**

Les priorités qui guident et guideront chacune de nos actions visent à préserver le pouvoir d'achat de tous les collaborateurs, leurs emplois, la pérennité de l'entreprise.

En ces temps inédits de pandémie, la relance du commerce est un véritable défi. La mobilisation et l'engagement des Forces de Vente est indispensable à notre réussite.

C'est tous ensemble que nous parviendrons à renouer avec le succès indispensable aux résultats économiques qui s'imposent.

Pour la CFE-CGC,
Frank TOUPET & François MICHALSKI